

Monsieur le Président
Centre Morbihan Communauté
Zone de Kerjean
CS10369 – 56503 Locminé Cedex

Le 21 mars 2025 à Baud

Objet : Mise en place d'une collaboration pour le suivi des milieux récepteurs

Dossier suivi par : Aline DANGIN

Monsieur le Président,

Lors d'une rencontre le 4 mars dernier, vos services nous ont informé de votre souhait de déployer un réseau de points de mesure et de prélèvements d'échantillons dans les milieux naturels en amont des stations d'épurations mais également dans les milieux récepteurs.

A cette fin, vous nous proposez d'établir une collaboration étroite avec vos services pour garantir la prise en compte et le suivi adéquat des actions dans les milieux récepteurs.

Aussi, suite aux rencontres du 4 et 18 mars, je vous confirme que ce suivi, qui doit permettre de réduire autant que possible les perturbations apportées au milieu récepteur et aux usages en aval de celui-ci, me semble pertinent. Ces points, qui seront codifiés en SANDRE, permettront d'assurer l'efficacité des dispositifs mis en place.

Nous proposons une approche collaborative basée sur les points suivants :

1. **Partage des responsabilités** : Définition claire des rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué, afin de garantir un suivi harmonisé et cohérent des actions dans les milieux récepteurs.
2. **Coordination et communication régulière** : Coordination fluide entre nos services, avec une communication régulière sur les actions menées, les résultats obtenus et les ajustements nécessaires.
3. **Évaluation continue** : Définition d'indicateurs clairs et mesurables permettant de suivre l'impact des actions entreprises et d'ajuster le dispositif en fonction des retours du terrain.
4. **Confidentialité et respect des données** : Respect des règles en matière de gestion des données personnelles et des informations sensibles, en conformité avec la législation en vigueur (notamment le RGPD).

Cette prochaine collaboration représente une occasion unique de maximiser l'impact de nos actions conjointes pour améliorer la qualité et la quantité de l'eau des cours d'eau. Nous sommes convaincus qu'une approche coordonnée et transparente permettra de répondre aux enjeux communs de manière plus efficace.

Mes services restent bien entendu à votre disposition afin de définir plus précisément les modalités de cette collaboration et de répondre à toutes vos questions, sous une forme qu'il reste à définir.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Anthony ONNO,
Vice-Président

